



# PLANNING DES ANIMATIONS

JUIN 2012



**Vendredi 1er juin**

9h30-10h00

**FESSENHEIM (Médiathèque)**

« Raconte-moi une histoire » livres et histoires animés pour les 0-3ans »

**Mardi 05 juin**

9h30-11h00

**FESSENHEIM (Périscolaire)**

Atelier d'éveil : Papillons multicolores : manipulation sable coloré

**Mardi 12 juin**

9h30-11h00

**HIRTZFELDEN (Périscolaire)**

Atelier d'éveil : La fête des papas : peinture en superposition

**Mardi 19 juin**

9h30-11h00

**FESSENHEIM (Périscolaire)**

Atelier d'éveil : Playmaïs : Petit poisson

**Mardi 26 juin**

9h30-11h00

**HIRTZFELDEN (Périscolaire)**

Atelier d'éveil : C'est bientôt les vacances ! Bateau sur l'eau...

*Congés scolaires du vendredi 06 juillet au lundi 03 septembre 2012 inclus.*

*Il n'y aura pas d'animations durant les congés d'été.*

*La reprise s'effectuera après la rentrée scolaire.*

*Bonnes vacances à tous, petits et grands, bel été à chacun !*



## LE JOURNAL DU RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES N° 32

JUIN-JUILLET-AOÛT 2012

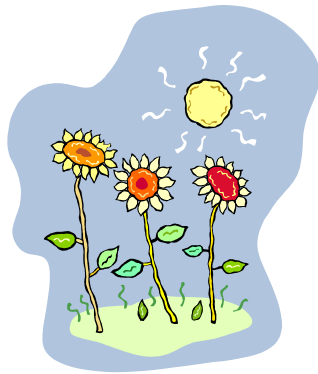


2, rue du Rhin - 68740 - FESSENHEIM

Contact : Fabienne WASSMER

Tel : 03 89 48 62 30 - 03 89 62 40 86 (direct) - Courriel : f.wassmer@co-essordurhin.fr

## SOMMAIRE



- EDITORIAL
- INFOS UTILES
- INFOS RELAIS
- DOSSIER : « Les enfants face aux écrans »
- PLANNING ANIMATIONS

# e aux écrans



◆ **Pas de console de jeu personnelle avant 6 ans** : l'enfant développe son imagination en créant de ses mains par le dessin, le modelage et le jeu avec les autres, à l'opposé de ce qu'offrent les automatismes de la console de jeu qui nuisent au développement de la motricité fine et de la créativité de l'enfant.

◆ **Internet accompagné à partir de 9 ans** : les pédiatres préconisent d'attendre l'âge de 9 ans avant d'initier l'enfant à Internet afin de le préserver des pièges du web. Il doit pouvoir assimiler les notions de sphère privée, d'intimité, de sphère publique, la différence entre la réalité et la fiction.

◆ **Internet seul à partir de 12 ans avec grande prudence** : mais des règles d'usage sont indispensables : pas d'ordinateur dans la chambre, horaires prédéfinis de navigation, mise en place d'un contrôle parental.

◆ Il faut savoir que la télévision est orientée pour être addictive (ex: la publicité n'a qu'un but commercial). Lorsque les adultes sont convaincus de cette réalité, ils peuvent agir sur la capacité de compréhension des enfants en leur expliquant les pièges, en exerçant leur esprit critique, en leur transmettant des valeurs. L'enfant a besoin d'un parent avec des idées pour pouvoir se confronter à lui. Il est bien de permettre à l'enfant d'avoir du recul devant une émission, et se permettre en tant qu'adulte de donner son commentaire et ses opinions sur les images. Mais pour cela, la télévision doit se regarder ensemble, pour expliquer et commenter ce qu'on y voit. Un enfant peut être confronté à des images de violence, il aura besoin d'en parler avec des adultes quel que soit son âge.

◆ S'il est laissé seul face à l'écran, il n'aura pas forcément une réaction immédiate aux images choquantes qu'il aura vues, mais il pourra développer plus tard des troubles du comportement que l'adulte ne saura pas interpréter.

◆ Face à Internet, il faudra lui apprendre à se protéger lui-même, lui parler en amont de ce qu'il pourrait y découvrir (vidéos, sites pornographiques...) et pouvoir en parler avec lui au moment où certaines images peuvent lui apparaître.

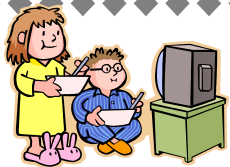
◆ Un ado est souvent d'une grande naïveté et ne comprend pas suffisamment la portée des écrits, des photos qu'ils peuvent mettre sur le Net et qui sont accessibles à tous et pour toujours.

◆ Il faut lui apprendre que n'importe qui peut se cacher derrière une fausse identité. Il n'est nullement question de refuser à un ado les valeurs communes à sa génération (pour qu'il n'ait pas l'air décalé devant ses copains) mais toujours dans une juste mesure. C'est à l'adulte de poser des limites, des règles claires, en s'y tenant. Plus on instaure ces règles tôt, plus elles seront acceptées : à 3 ans les colères se maîtrisent, à 14 ans elles ne se maîtrisent plus. Pour l'adulte, il est souvent difficile de tenir le « non » et de se persuader que, poser des limites, c'est agir pour le bien de l'enfant.

◆ Pour conclure, les écrans peuvent être passionnants mais également destructeurs selon comment on va les utiliser. L'adulte, en donnant une éducation pensée par rapport aux médias, en montrant à son enfant que l'on peut vivre sans écrans, en ayant d'autres centres d'intérêt (sport, lecture...) va lui donner l'exemple (ce qui fonctionne très bien).

◆ *Source complémentaire : Vies de famille. Févr.2012—L'assmat.. Oct.2011—*





# Les enfants face

En 2010, les enfants âgés de 4 à 14 ans ont regardé la télévision en moyenne deux heures et demie par jour (étude du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel).

Le CSA s'inquiète également de l'accroissement du phénomène de consommation solitaire des médias audiovisuels par les enfants.

Les pédiatres tirent également la sonnette d'alarme. L'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA) invite les parents et les professionnels de la petite enfance à la plus grande vigilance et prônent un bon usage des écrans chez les enfants.

La conférence-débat organisée le 15 mai 2012 par le RAM à la Médiathèque de Fessenheim « Les enfants face aux écrans » avec l'intervention de Marie STIRNEMANN de l'Ecole des Parents de Colmar a pu ainsi répondre aux nombreuses questions que pouvaient se poser les parents et professionnels de l'enfance présents.

Certes, les supports audiovisuels comme la télévision, Internet, les tablettes numériques, les jeux vidéos nous permettent de rêver, de prendre du plaisir, apportent une ouverture sur le monde et permettent de varier les méthodes d'apprentissage. Ces supports ne sont pas à rejeter irrémédiablement mais il faut savoir doser leur utilisation car l'usage que l'on en fait peut être dangereux.

## **Pourquoi les écrans ne sont-ils pas sans risques ?**

Notre société limite de plus en plus les risques à l'extérieur de la maison (peur de la rue et de ce qui peut arriver aux enfants, peur de les laisser jouer dehors de peur qu'ils ne se fassent mal...), les enfants sont plus « couvés » qu'autrefois par manque de confiance envers la société et envers eux-mêmes.

On préfère souvent voir l'enfant devant un écran télé plutôt que de le laisser jouer dehors, pensant qu'il coure moins de risques avec cette « baby-sitter ». ***Pourtant, la télévision, Internet sont aussi dangereux que d'aller dans la rue...***

Pour ne parler que d'elle, le temps que passe un enfant devant la télévision sera autant de temps qu'il ne consacra pas à d'autres activités nécessaires à sa construction et à son développement. Chez le petit enfant, tous les apprentissages passent par le jeu, la manipulation, les exercices moteurs comme ramper, courir, sauter, taper dans un ballon, expérimenter, imaginer pour comprendre tout ce qui l'entoure, rien n'est inné, tout s'acquiert au fur et à mesure des situations qu'il découvrira... La télévision est donc inutile, même dangereuse puisqu'elle représente un frein au développement harmonieux du petit enfant.

Le psychiatre et psychanalyste Serge TISSERON, auteur du livre « Les Dangers de la télé pour les bébés » préconise une règle dont on peut s'inspirer « la règle du 3-6-9-12 » :

***Pas de télévision avant 3 ans, avec discernement après 3 ans*** : le temps passé par les bébés devant la télé, y compris les chaînes qui leur sont spécialement dédiées, les éloignent de la seule activité utile à leur âge : interagir avec leur environnement grâce à leur cinq sens. En un mot, la télé facilite la passivité. De plus, le calme apparent d'un jeune enfant devant les images masque une forte agitation interne qui pourra se manifester dès que l'écran sera éteint

## EDITORIAL



Il arrive au grand galop le temps du lâcher prise...

Le mois de juin est la plupart du temps un mois d'activité fébrile pour les enfants, comme un sursaut avant la relâche des vacances, où les petits rejoindront leurs mamies et papys, les plus grands le centre aéré ou la colonie de vacances avant de passer un grand moment de retrouvailles avec leurs parents.

Les assistantes maternelles les verront partir, certains « pour de vrai » avec une pointe de mélancolie, ou juste le temps d'une pause avant de les retrouver grands et pleins de vie.

Une animatrice s'en va, une autre arrive... Au RAM aussi, une page se tourne, avec une pointe de mélancolie, également... mais la rentrée apportera ses joies et ses nouveautés !

Bel été à vous tous,

Merci du fond du cœur pour tous ces moments partagés, d'une grande richesse humaine. « Il restera toujours une petite trace... ». Mille mercis à vous tous, petits et grands...

Bon vent et cap sur l'avenir !



# INFOS UTILES

RAPPEL : (cf. Journal du Relais Mars-Avril-Mai 2012)

La Communauté de Communes a décidé d'attribuer aux assistantes maternelles agréées de notre territoire une prime à l'installation et à l'ancienneté, selon les modalités ci-dessous :

## Prime à l'ancienneté :

- ⇒ Afin d'encourager la poursuite d'activité des assistantes maternelles agréées
- ⇒ Selon les modalités suivantes :

Ancienneté	Montant
5 ans	200 €
10 ans	300 €
15 ans	400 €
20 ans	500 €
25 ans	500 € (plafonné)

Pour l'attribution concrète de cette prime, nous vous demandons de faire parvenir au Relais avant le 31 juillet 2012 votre relevé d'identité bancaire (RIB) afin de pouvoir effectuer le virement de la somme correspondant à votre ancienneté.

La date du premier agrément figurant sur la liste des assistantes maternelles fournie par le Conseil Général servira de base pour déterminer le montant de la prime à l'ancienneté qui sera attribuée aux assistantes maternelles concernées.

**En cas d'erreur ou de contestation, n'hésitez pas à contacter le RAM pour rectification.**

## Prime à l'installation :

- ⇒ **200 €** aux assistantes maternelles agréées qui débutent leur activité sur le territoire.
- ⇒ En complément de la prime à l'installation mise en place par la CAF selon certaines conditions (signature d'une charte d'engagement de 3 ans—information des disponibilités en renseignant le site mon-enfant.fr).

**Veillez faire parvenir au Relais la copie du courrier de la CAF vous informant de l'attribution de la prime ainsi que votre RIB.**

**Jurisprudence** : l'arrêt de la cour de cassation n°1350 FS-P+B du 31 mai 2012 met un terme à une longue controverse sur les dispositions applicables aux assistantes maternelles en cas de rupture de contrat de travail : **seule l'octroi de l'indemnité de rupture prévue par la Convention Collective, égale à 1/120<sup>e</sup> des salaires nets perçus pendant la période d'emploi, est juridiquement applicable.** (Cour de cassation, chambre sociale, 31 mai 2012, pourvoi n° 10-24.497)

**Un nouveau référentiel pour l'agrément des assistants maternels** : le décret n° 2012-364 du 15 mars 2012 fixe des critères nationaux d'agrément afin d'homogénéiser le traitement des demandes d'agrément sur le territoire national. Il sera applicable au 1er septembre 2012.



# INFOS RELAIS



## RETOUR SUR ANIMATIONS

- **Le 24 mars 2012** : les 16 assistantes maternelles de notre secteur qui ont participé à la 1<sup>ère</sup> journée départementale des assistants maternels organisée à la Fonderie à MULHOUSE par le réseau des RAM 68 en partenariat avec la CAF et le Conseil Général ont pris conscience, lors de cette journée, des multiples compétences qu'elles utilisaient dans leur pratique quotidienne. La valorisation et la professionnalisation de leur métier ont été abordées sous différents angles. La conférence sur la richesse de l'accueil chez l'assistante maternelle avec Jean EPSTEIN, psychosociologue, a remporté un franc succès, toutes les assistantes maternelles se sont reconnues lorsqu'il prenait en exemple les scènes de la vie de tous les jours. La professionnalisation a été le fil conducteur pour tous les ateliers qui étaient proposés. En conclusion, on peut reprendre celle de Jean EPSTEIN : « Vous faites un métier formidable ! »
- **Le 03 avril 2012** : Caroline HORNSPERGER nous a à nouveau proposé un atelier de création tout en finesse. Pinceaux, peinture, colle et imagination ont été à l'honneur lors de cette soirée. Et toutes sont reparties enchantées de leur réalisation. Merci Caroline !
- **Le 13 avril 2012** : les enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents ont assisté au spectacle proposé par l'animatrice avec la complicité des animatrices de la Médiathèque : « Le retour du printemps ». A la fin de l'hiver, les animaux de la forêt ont été réveillés par une drôle de demoiselle colorée qui leur a apporté le soleil, les feuilles si vertes, les fleurs de toutes les couleurs, les papillons, les abeilles et la pluie pour un grand nettoyage de PRINTEMPS... bien sûr ! Pas une oreille n'a bougé durant le spectacle mis à part les petites mains qui ont tapé en mesure et les petites bouches qui ont chanté les comptines bien connues. Les petits copains du multi-accueil Pirouette étaient présents comme d'habitude, ce fut un succès ! Merci à Elodie et Isabelle, nos complices habituelles
- **Le 15 avril 2012** : La conférence-débat « Les enfants face aux écrans » a interpellé le public présent. Marie STIRNEMANN, psychologue à l'Ecole des Parents de Colmar a su répondre aux nombreuses interrogations face à ce fait : nous sommes de plus en plus dépendants, à tout âge, des écrans. Comment mettre en place des limites pour les enfants afin que ces nouvelles technologies ne prennent pas le dessus sur des activités plus constructives ? Des pistes ont été données, à chacun de les appliquer selon ses convictions.

## ANIMATIONS ET FORMATIONS À VENIR

Fabienne WASSMER, l'actuelle animatrice responsable du RAM quittera ses fonctions durant l'été.

Elle sera remplacée à son poste par Anne FOURNEL, directrice du multi-accueil Pirouette de FESSENHEIM qui reprendra le cycle des animations en septembre. Le prochain journal vous apportera toutes les informations qui vous seront utiles.

*Au revoir*

